



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 mai 2013 — N° 59

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration afin de féliciter le travail des écoles Hélène-de-Champlain et Carillon dans le cadre du volet Entrepreneuriat étudiant du Concours québécois en entrepreneuriat.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant la Journée mondiale sans tabac.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Programme de transplantation cardiaque.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner les 75 ans de fondation de la municipalité de Saint-Omer.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le succès de la 1^{re} édition d'Alliage 2013.

30 mai 2013

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant le prix du Meilleur orchestre remis à des jeunes du programme musical de Laval.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant la Légion royale du Canada n° 94 Greenfield Park qui célèbre ses 70 ans d'existence.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant la Fondation Bon départ.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des services de garde.

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'environnement.

À 9 h 58, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 14.

Moment de recueillement

30 mai 2013

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport actuariel du Régime québécois d'assurance parentale au 31 décembre 2012.

(Dépôt n° 760-20130530)

M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, dépose :

Le rapport d'activité 2011-2012 de l'Office franco-québécois pour la jeunesse;
(Dépôt n° 761-20130530)

Le rapport d'activité 2010-2011 et 2011-2012 de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.

(Dépôt n° 762-20130530)

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques.

(Dépôt n° 763-20130530)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport intitulé « La performance du système de santé et de services sociaux québécois 2013 – Résultats et analyses »;

(Dépôt n° 764-20130530)

Le Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie intitulé « L'autonomie pour tous ».

(Dépôt n° 765-20130530)

30 mai 2013

M. Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, dépose :

Un document intitulé « Politique intergouvernementale ».

(Dépôt n° 766-20130530)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 avril 2013 par Mme St-Amand (Trois-Rivières) concernant l'abandon des coupes au budget des services de garde annoncées récemment.

(Dépôt n° 767-20130530)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 28 mai 2013, que lui a adressée M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, l'informant de la nomination de M. François Bonnardel, député de Granby, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 768-20130530)

Mme Poirier, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau soit adoptée.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

M. Iracà (Papineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 314 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'un terrain synthétique de soccer / football à l'est de la ville de Gatineau.

(Dépôt n° 769-20130530)

30 mai 2013

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 837 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les compteurs émetteurs de radiofréquences d'Hydro-Québec.
(Dépôt n° 770-20130530)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 926 citoyens et citoyennes de la circonscription de Marie-Victorin et du Québec, par M. Leclair (Beauharnois);
(Dépôt n° 771-20130530)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 040 citoyens et citoyennes de la circonscription de Vanier-Les Rivières et du Québec, par M. Lévesque (Vanier-Les Rivières);
(Dépôt n° 772-20130530)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 1 850 citoyens et citoyennes de la circonscription de Laval-des-Rapides et du Québec, par M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides).
(Dépôt n° 773-20130530)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 29 mai 2013 sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

30 mai 2013

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **44** en annexe)

Pour : **67** Contre : **42** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 14 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 14 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

L'Assemblée tient le vote reporté le 29 mai 2013 sur la motion proposée par M. Hamad (Louis-Hébert) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

Concernant le projet d'Enbridge d'inverser le pipeline numéro 9, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il prenne les mesures nécessaires afin que les analyses économiques, environnementales et sociales, ainsi que les consultations, soient complétées avant le 1^{er} décembre 2013;

QUE dans l'intervalle, toutes les études et tous les rapports produits, découlant du comité conjoint ou à l'initiative du gouvernement du Québec, soient rendus publics dans les quinze jours suivant leur réception, y compris le rapport économique que possède depuis plus d'un mois le ministre des Finances.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 45 en annexe)

Pour : **60** Contre : **48** Abstention : **1**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec Mme Gaudreault (Hull), Mme Daneault (Groulx) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès du regretté docteur Henry Morgentaler et salue la mémoire d'un grand homme, défenseur des droits des femmes jusqu'à la fin de sa vie;

QU'elle reconnaisse sa contribution inestimable à l'atteinte d'une liberté fondamentale pour les femmes, celle de mettre au monde des enfants lorsqu'elles le veulent et quand elles le veulent;

QU'elle remercie le docteur Morgentaler pour avoir mené avec courage et détermination ce grand combat social et politique;

QU'elle offre ses condoléances à la famille et aux proches du docteur Morgentaler.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

30 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Daneault (Groulx), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Vallée (Gatineau) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'assurer aux établissements de santé des ressources adéquates pour le dépistage et le traitement des troubles envahissants du développement et de tout mettre en œuvre pour réduire le temps d'attente afin d'obtenir ces services.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Amand (Trois-Rivières), conjointement avec Mme Léger, ministre de la Famille, Mme Roy (Arthabaska) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des services de garde 2013 qui se déroule sous le thème « Mon monde est un jeu d'enfant »;

QU'elle souligne le travail et le dévouement de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent auprès de nos enfants;

QU'elle rappelle le rôle essentiel que jouent tous les services de garde dans la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

30 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale sans tabac;

QU'elle salue cette initiative annuelle de l'Organisation mondiale de la Santé qui a lieu cette année le 31 mai, et qu'elle en profite également pour rappeler les effets néfastes que le tabac peut entraîner sur la santé et qui cause chaque année la mort de plus de 10 000 personnes au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux;

30 mai 2013

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

30 mai 2013

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 30 est adopté.

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 30 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mai 2013, sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme St-Pierre (Acadie).

30 mai 2013

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 309 et 312 du Règlement, les débats de fin de séance prévus entre M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) et Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles sur une question concernant « Le faux consensus et l'incertitude du projet de loi n° 43, Loi sur les mines »; et entre Mme Houda-Pepin (La Pinière) et M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, sur une question concernant « La mise sur pied d'un programme d'aide aux propriétaires occupants de maisons lézardées de la Rive-Sud et de la Montérégie », sont reportés au mardi 4 juin 2013.

À 18 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 4 juin 2013, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française :

(Vote n° 44)

POUR - 67

| | | | |
|--------------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Beaudoin (PQ) | Duchesneau (CAQ) | Maltais (PQ) | Roy (CAQ) |
| Bédard (PQ) | Dufour (PQ) | Marceau (PQ) | (Montarville) |
| Bergeron (PQ) | Ferland (PQ) | Marcotte (CAQ) | Roy (CAQ) |
| Bérubé (PQ) | Gadoury-Hamelin (PQ) | Marois (PQ) | (Arthabaska) |
| Blanchet (PQ) | Gaudreault (PQ) | Martel (CAQ) | Schneeberger (CAQ) |
| Bonnardel (CAQ) | (Jonquière) | McKay (PQ) | Spénard (CAQ) |
| Breton (PQ) | Gendron (PQ) | Ouellet (PQ) | St-Laurent (CAQ) |
| Bureau-Blouin (PQ) | Goyer (PQ) | Pelletier (PQ) | Therrien (PQ) |
| Caire (CAQ) | Hébert (PQ) | (Saint-Hyacinthe) | Traversy (PQ) |
| Cardin (PQ) | Hivon (PQ) | Pelletier (PQ) | Trottier (PQ) |
| Chapadeau (PQ) | Kotto (PQ) | (Rimouski) | Trudel (PQ) |
| Claveau (PQ) | Larouche (PQ) | Picard (CAQ) | (Saint-Maurice) |
| Cloutier (PQ) | Le Bouyonnec (CAQ) | Proulx (PQ) | Trudel (CAQ) |
| Daneault (CAQ) | Leclair (PQ) | Richard (PQ) | (Charlesbourg) |
| David (IND) | Legault (CAQ) | (Îles-de-la-Madeleine) | Turcotte (PQ) |
| De Courcy (PQ) | Léger (PQ) | Richard (PQ) | Villeneuve (PQ) |
| Deltell (CAQ) | Lelièvre (PQ) | (Duplessis) | Zakaïb (PQ) |
| Drainville (PQ) | Lévesque (CAQ) | Richer (PQ) | |
| Dubé (CAQ) | Lisée (PQ) | Roy (PQ) | |
| Duchesne (PQ) | Malavoy (PQ) | (Bonaventure) | |

CONTRE - 42

| | | | |
|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Arcand (PLQ) | Diamond (PLQ) | Lessard (PLQ) | Rousselle (PLQ) |
| Bergman (PLQ) | Drolet (PLQ) | Marcoux (PLQ) | Sklavounos (PLQ) |
| Billette (PLQ) | Dubourg (PLQ) | Ménard (PLQ) | St-Amand (PLQ) |
| Blais (PLQ) | Dutil (PLQ) | Moreau (PLQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Bolduc (PLQ) | Fournier (PLQ) | Morin (PLQ) | Tanguay (PLQ) |
| (Jean-Talon) | Gaudreault (PLQ) | Ouellette (PLQ) | Thériault (PLQ) |
| Boulet (PLQ) | (Hull) | Ouimet (PLQ) | Vallée (PLQ) |
| Carrière (PLQ) | Gautrin (PLQ) | (Fabre) | Vallières (PLQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Hamad (PLQ) | Paradis (PLQ) | Weil (PLQ) |
| Charlebois (PLQ) | Houda-Pepin (PLQ) | Poëti (PLQ) | |
| D'Amour (PLQ) | Iracà (PLQ) | Reid (PLQ) | |
| de Santis (PLQ) | Kelley (PLQ) | Rotiroti (PLQ) | |

30 mai 2013

Sur la motion de M. Hamad (Louis-Hébert) :

(Vote n° 45)

POUR - 60

| | | | |
|-------------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| Arcand (PLQ) | Drolet (PLQ) | Marcotte (CAQ) | Roy (CAQ) |
| Bergman (PLQ) | Dubé (CAQ) | Marcoux (PLQ) | (Arthabaska) |
| Billette (PLQ) | Dubourg (PLQ) | Martel (CAQ) | Schneeberger (CAQ) |
| Blais (PLQ) | Duchesneau (CAQ) | Ménard (PLQ) | Sklavounos (PLQ) |
| Bolduc (PLQ) | Dutil (PLQ) | Moreau (PLQ) | Spénard (CAQ) |
| (Jean-Talon) | Fournier (PLQ) | Morin (PLQ) | St-Amand (PLQ) |
| Bonnardel (CAQ) | Gaudreault (PLQ) | Ouellette (PLQ) | St-Laurent (CAQ) |
| Boulet (PLQ) | (Hull) | Ouimet (PLQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Caire (CAQ) | Gautrin (PLQ) | (Fabre) | Tanguay (PLQ) |
| Carrière (PLQ) | Hamad (PLQ) | Paradis (PLQ) | Thériault (PLQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Houda-Pepin (PLQ) | Picard (CAQ) | Trudel (CAQ) |
| Charlebois (PLQ) | Iracà (PLQ) | Poëti (PLQ) | (Charlesbourg) |
| D'Amour (PLQ) | Kelley (PLQ) | Reid (PLQ) | Vallée (PLQ) |
| Daneault (CAQ) | Le Bouyonnec (CAQ) | Rotiroti (PLQ) | Vallières (PLQ) |
| de Santis (PLQ) | Legault (CAQ) | Rousselle (PLQ) | Weil (PLQ) |
| Deltell (CAQ) | Lessard (PLQ) | Roy (CAQ) | |
| Diamond (PLQ) | Lévesque (CAQ) | (Montarville) | |

CONTRE - 48

| | | | |
|--------------------|----------------------|------------------------|-----------------|
| Beaudoin (PQ) | Ferland (PQ) | Maltais (PQ) | Roy (PQ) |
| Bédard (PQ) | Gadoury-Hamelin (PQ) | Marceau (PQ) | (Bonaventure) |
| Bergeron (PQ) | Gaudreault (PQ) | Marois (PQ) | Therrien (PQ) |
| Bérubé (PQ) | (Jonquière) | McKay (PQ) | Traversy (PQ) |
| Blanchet (PQ) | Gendron (PQ) | Ouellet (PQ) | Trottier (PQ) |
| Breton (PQ) | Goyer (PQ) | Pelletier (PQ) | Trudel (PQ) |
| Bureau-Blouin (PQ) | Hébert (PQ) | (Saint-Hyacinthe) | (Saint-Maurice) |
| Cardin (PQ) | Hivon (PQ) | Pelletier (PQ) | Turcotte (PQ) |
| Chapadeau (PQ) | Kotto (PQ) | (Rimouski) | Villeneuve (PQ) |
| Claveau (PQ) | Larouche (PQ) | Proulx (PQ) | Zakaïb (PQ) |
| Cloutier (PQ) | Leclair (PQ) | Richard (PQ) | |
| De Courcy (PQ) | Léger (PQ) | (Îles-de-la-Madeleine) | |
| Drainville (PQ) | Lelièvre (PQ) | Richard (PQ) | |
| Duchesne (PQ) | Lisée (PQ) | (Duplessis) | |
| Dufour (PQ) | Malavoy (PQ) | Richer (PQ) | |

ABSTENTIONS - 1

David (IND)